

# Us et coutumes de la Broye fribourgeoise

Autor(en): **Bise, Gabriel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817714>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Si Mademoiselle Niquille a, par ses publications qui font autorité, apporté une inestimable contribution à l'histoire fribourgeoise, elle a, d'autre part, facilité son étude par les travaux de dépouillement et de classement qu'elle a effectués dans de nombreux Fonds des Archives de l'Etat de Fribourg. Mais que dire des innombrables services qu'elle a rendus, avec autant de méthode que de précision, à tous les historiens qui ont fait appel à sa parfaite connaissance des trésors dont elle a la garde, ainsi qu'à sa science et à son obligeance.*

*C'est là un travail considérable qu'elle accomplit sans en faire parade, mais dont tous les historiens, non seulement ceux de Fribourg, mais ceux de toute la Suisse et de l'étranger, connaissent toute la valeur et pour lequel ils lui ont une immense gratitude et sont heureux de lui rendre un hommage bien mérité.*

LE COMITÉ.

---

## US ET COUTUMES DE LA BROYE FRIBOURGEOISE

par GABRIEL BISE, prof.

---

*Avant propos.*

En 1932, M. le professeur Paul Aebischer lançait dans les *Annales fribourgeoises* un appel en faveur du folklore fribourgeois, appel qu'il accompagnait d'un questionnaire des plus précis. Nous nous sommes efforcés de répondre à M. Aebischer le plus fidèlement possible et l'exposé qui va suivre portera les divisions suivantes :

1. — Les grandes circonstances de la vie.
2. — Les fêtes de l'année.
3. — Les jeux et leurs formules.

4. — Les maladies.
5. — Les superstitions.
6. — Les coutumes se rapportant à certains travaux.

L'enquête entreprise sur ces différents sujets n'aura pas pour objet le canton de Fribourg dans son entier, mais la Broye fribourgeoise. Il est par ailleurs bien entendu que les traditions populaires étudiées ne sont pas spécifiquement broyardes. Toutes ont des parallèles variantes dans les autres districts, dans les autres cantons et même dans nos pays voisins. Il n'en reste pas moins qu'avec leur caractère propre, broyard, elles forment un ensemble qui trouve sa place distincte dans la vaste enquête entreprise depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur le folklore européen.

### 1. — *Les grandes circonstances de la vie.*

#### I. NAISSANCE, BAPTÊME, ENFANCE

Lorsqu'on était petit et qu'on portait encore des culottes à « pantore » (porte), de bonnes socques de bois en hiver et qu'on trottait pieds-nus en été, on demandait à sa maman d'où nous venait telle petite sœur, tel petit frère. Elle nous répondait avec un grand sérieux « de la tour de la Molière » (Murist, Seiry, Franex, Montborget). Papa l'avait trouvé au fond de l'ancre qui s'ouvre sous la tour, à l'est. La maman était-elle de Font, elle certifiait « des roseaux qui s'étendent au bord du lac ». Était-elle d'Autavaux, c'était de dessous les pierres éparpillées sur le rivage. Tout ceci sans compter les bébés qui venaient au monde dans les courges, les choux et ceux que bien rarement apportait la classique cigogne.

Aujourd'hui que nous sommes de lucides marionnettes bien vivantes, que ce problème, un jour, a été tragiquement résolu, d'autres questions se posent à notre curiosité : sera-ce un garçon, une fille ? On se penche sur la future mère, on observe chacune de ses réactions devant la vie qui se tire du néant. La peau du visage porte-t-elle des taches de rousseur, « le masque de grossesse », ce sera une fille. L'attente se prolonge-t-elle au delà des neuf mois, ce sera un garçon. Encore n'est-on pas certain du pronostic ! Pour-

quoi ne pas essayer la montre ? Suspendue à sa chaîne, on l'impose à la patiente sur les mains ou sur le ventre. Si la montre se balance, ce sera un garçon ; si elle tourne au contraire, ce sera une fille.

La future mère est entourée d'attentions ad hoc. Un tableau au sujet trop lugubre se trouve-t-il dans sa chambre, on s'empresse de l'enlever et l'on met à sa place le portrait lithographié — il va s'en dire — d'un bel enfant. A ses heures de liberté et de repos, elle devra le contempler longuement afin d'en mettre un aussi beau au monde (Font, Murist, Seiry). On veillera toujours à ce qu'elle n'éprouve jamais de peur. S'il arrive par malheur qu'elle en éprouve une, elle ne doit pas se toucher, la cause de la peur se retrouvant souvent sur la peau du nouveau-né, une souris sur le bras par exemple (Seiry, Murist, Autavaux). De plus, une femme enceinte a souvent des envies. Ces « envies » sont fatales et non satisfaites, elles amènent l'apparition de l'objet du désir sur la peau de l'enfant : morceau de viande sur le bras, gâteau de bénichon sur la fesse, fraise dans les cheveux, framboise sur le ventre, morceau de foie sur la joue <sup>1</sup>...

Si le « poupon » porte la tache d'une « envie » à sa naissance, la mère doit aussitôt lécher la place et la laver de son lait maternel afin de l'effacer (Seiry). Voici à ce propos une anecdote qui trouve sa place ici : Une dame d'un village broyard s'en va consulter un fameux médecin d'outre Léman sur la guérison des « envies ». Elle en reçoit cette ordonnance : lécher la tache avant le premier bain de l'enfant et si possible la faire toucher par la main d'un mourant <sup>2</sup> !

Cet enfant que l'on attend, à quelle date doit-il naître pour remplir les conditions d'être « né sous une bonne étoile » ? On s'accorde généralement pour désigner le printemps comme époque favorable aux naissances et même on précise : au mois de mars (Estavayer), au mois de février (Seiry, Autavaux). Dans ce dernier village, on prétendait autrefois que si un enfant naissait le jour de

<sup>1</sup> Nous avons pu constater quelques-uns de ces phénomènes et les autres nous ont été indiqués comme existants.

<sup>2</sup> L'auteur se permet de passer sous silence le nom du village, ainsi que celui des deux personnes en cause. La croyance relative au lèchement de la tache est du reste assez répandue en médecine populaire. ( Cf. A. VAN GENNEP, *Le folklore du Dauphiné*, p. 33.)

Pâques, il deviendrait un calme religieux et que s'il était baptisé le jour de la Pentecôte, on ne pourrait jamais en « faire façon ». Mais l'important est de voir l'enfant naître. Un garçon, une fille ? Dans nos campagnes, le jeune père se permet de souhaiter à haute voix un descendant mâle qui le secondera dans les travaux de la ferme : « Un garçon, ce sont cinq mille francs qui entrent à la maison, une fille, ce sont cinq mille qui en sortent » (Font). Pourtant, certains mais bien rares, préfèrent une fille : « Une fille, une vigne ! » déclare-t-on sur le lit de l'accouchée (Seiry)<sup>1</sup>. Autour de ce dernier se pressent la mère et une bonne sage-femme. La sagesse populaire préférait autrefois l'expérience de la vieille sage-femme à la science du jeune médecin, réservée pour les cas graves. Les soins d'hygiène terminés, l'arrière-faix et le cordon ombilical soigneusement enterrés au jardin<sup>2</sup>, on fait prendre à l'accouchée en guise de fortifiant des rujè<sup>3</sup> : des morceaux de pain grillé au four, arrosés de vin rouge sucré et l'on veillait jalousement à ce que le vin rouge fût tout absorbé par le pain (Font, Cugy, Dompierre). En d'autres villages, on se contente de lui donner une certaine dose d'huile végétale.

Le nouveau-né n'est pas déposé immédiatement dans son berceau. On le laisse « au chaud de la mère » (dans la plupart des villages). La nouvelle de sa naissance est apportée aux proches parents et le père s'entend avec le prêtre de la paroisse pour fixer la date du baptême. Celui-ci doit être effectué le plus tôt possible, car, plus il y aura de jours entre la naissance et le baptême, plus l'enfant aura de vices. La cérémonie est fixée. On sort alors de la grande armoire de chêne où elle dort soigneusement pliée depuis le mariage, la toilette de baptême. Elle faisait partie autrefois du

<sup>1</sup> Voici l'explication que nous proposons de cette expression : autrefois, les jeunes gens, venant en veillées auprès des jeunes filles apportaient du vin à boire ; ils y venaient si souvent que le maître de céans se croyait bientôt propriétaire d'un vignoble.

<sup>2</sup> Il faut remarquer à ce propos que le fœtus né avant le terme est enfoui dans une tombe fraîchement ouverte au cimetière après l'angélus.

<sup>3</sup> Il est intéressant de noter que ce mot de rujè se retrouve en France sous la forme rutia, à St-Chef en Isère, où il désigne une soupe au chocolat servie aux jeunes époux le matin de leurs noces. (Cf. VAN GENNEP, *Le folklore du Dauphiné*.)

trousseau de la jeune mariée, pour bien lui rappeler le but du mariage. Souvent même, elle l'avait héritée de sa mère, et la toilette de baptême se transmettait ainsi de génération en génération, immuable dans sa vieille soie ou son velours garni de franges d'or (Estavayer, Murist, Seiry, Font, Autavaux). De nos jours, on passe à l'enfant une robe blanche offerte souvent par la marraine et on le recouvre d'un voile de tulle.

Avant de partir pour l'église, et c'est habituellement un dimanche, on présente le futur baptisé à sa mère qui lui trace un signe de croix sur le front en disant : « Faites-en un bon chrétien » (Font). Le cortège se forme ensuite : la sage-femme en tête portant l'enfant, puis le parrain donnant le bras à la marraine. Si l'église se trouve trop éloignée, on part en voiture, et durant le trajet, la marraine trouve bien l'occasion de glisser une pièce d'argent dans la main de la sage-femme, son obole pour l'offertoire ! Pendant ce temps, les cloches sonnent à toute volée, la grande pour un garçon et la « seconde » pour une fille (Font, Seiry, Murist, Dompierre). Pendant le baptême, et surtout si c'est celui du premier garçon, la jeunesse du village tire du mortier (Font, Seiry, Dompierre) et même des coups de fusils (Murist). La cérémonie terminée, la sage-femme qu'accompagne la marraine rend l'enfant à sa mère et le parrain paie force libations à la jeunesse rassemblée à la « pinte », regrettant un peu son argent, mais souriant tout de même à la pensée du caisson de cigares ou de la belle cravate que va lui offrir la marraine<sup>1</sup> !

L'enfant repose à nouveau auprès de sa mère, fière d'avoir mis au monde un nouveau chrétien et fière aussi de ce qu'il a bien pleuré au baptême : ne sera-t-il pas maître chanteur à vingt ans ? La serviette de baptême servira dorénavant à recouvrir le pain bénit du dimanche lorsque ce sera au tour de sa famille à le fournir. Une, deux semaines se passent et la jeune mère pourra se relever. Sa première sortie sera pour l'église où elle s'empressera d'aller remercier la Sainte Vierge. Appuyée au bras de sa mère ou de la sage-

---

<sup>1</sup> Autrefois, les cloches ne sonnaient pas au baptême des enfants illégitimes. La cérémonie se passait après l'angélus qui servait de sonnerie de baptême. (Font, Estavayer, Murist.)

femme, un cierge à la main, elle attend sous le porche que le curé vienne l'accueillir. Elle fait ensuite une offrande et le cierge restera à brûler sur l'autel de la Vierge (Seiry, Font). Le jour même, elle reprend son travail quotidien de femme de ménage, de maîtresse de maison et surtout de mère nourricière. Sa mère, les bonnes femmes savantes en recettes sont à ses côtés : manger du doux, beaucoup boire, ne pas prendre de choux qui donnent la diarrhée, pas de persil ou de condiments qui font « passer le lait », pas de viandes fortes qui excitent l'enfant à devenir trop méchant. L'hygiène de ce dernier, ficelé de la tête aux pieds durant six semaines, se réduit à sa plus simple expression. Il ne faut surtout pas enlever le dépôt crasseux qui se forme sur la tête de l'enfant : le « krâ » est de la « terre franche » qui nourrit le jeune cerveau et si par malheur on l'enlève, le sujet mourra sous peu. Seuls, le nez et la bouche émergent de cette gaine<sup>1</sup>.

L'enfant tombe-t-il malade, vite on mande la marraine qui s'empresse de lui toucher la main afin qu'il guérisse plus rapidement (Autavaux). La mère prend également garde à ne jamais montrer un miroir à son bébé, ce dernier ne verrait plus son ange gardien (Seiry, Autavaux). Lors de l'apparition des premières dents, « les canettes », on lui donne à dépecer des racines de guimauve, des croûtons de pain, et on orne son petit cou d'un collier d'ambre qui facilitera sa dentition. A la saison des fruits, on lui donnera des fraises très souvent pour activer son usage de la parole<sup>2</sup>. En attendant l'acquisition de cette dernière, la mère fait les « matsons » au petiot, c'est-à-dire qu'elle mâche elle-même les aliments solides qu'il doit prendre pour lui faciliter la digestion. C'est là, la première expression de cette thérapeutique maternelle si riche de son expérience et de sa tradition. Ce souci de la santé de l'enfant rend les jeunes mères ingénieuses dans tous les domaines de leur activité : remarquent-elles des vers dans les selles de son petit, elle s'empresse de faire macérer pendant une semaine de l'ail dans du vin rouge

<sup>1</sup> Nous n'avons pas retrouvé de tradition se rapportant au bonnet de baptême.

<sup>2</sup> Il est heureux que ces usages imprégnés de superstitions disparaissent de plus en plus de nos campagnes, ceci surtout au profit de l'hygiène enfantine.

et lui fera prendre chaque jour quelques cuillères de ce délicieux breuvage. Des pustules naissent-elles dans la bouche de l'enfant, le « muguet », on lui badigeonnera cette dernière avec du vin rouge adouci de miel (Autavaux) ou de sucre (Font). Dans la région de la Basse-Broye, de Dompierre en particulier, la maman imbibe un chiffon de sucre en poudre et en frictionne vigoureusement la langue et l'arrière gorge du petit malade. L'emploi du lait comme antidote est en général connu et son action antigestive est surtout recommandée aux jeunes femmes enceintes qui souffrent du « bourle à cou », sorte de brûlure à la partie supérieure de l'estomac.

Cependant, la principale préoccupation de la jeune mère chrétienne réside dans la volonté de donner au monde un enfant chrétien. Aussi ne manque-t-elle jamais de le présenter à la bénédiction spéciale donnée par l'Evêque aux vêpres de la Confirmation ou à celle que donne le Père prédicateur de la Mission. Dès les premiers essais de vocabulaire, elle lui met sur les lèvres le nom de Jésus, de Marie, de Joseph et du saint protecteur de la paroisse. Elle ébauche avec lui chaque soir le signe de la croix accompagné d'une courte prière. Le berceau rond est déposé aux côtés de la couche maternelle et pour endormir l'enfant, sa mère n'aura qu'à tirer à espaces réguliers sur la ficelle fixée sur l'un des bords du berceau (Font). Ailleurs, l'enfant endormi est déposé dans une couchette à glissières, le charret que l'on remise sous le lit des parents (Nuvilly, Murist).